

Discours des armes et methode pour bien tirer de l'espée et poignard. Manuscrit de Dancie.

Trancription d'Olivier DUPUIS du 30/08/2006

Présentation du document

Ce manuscrit est le dernier feuillet composant un livre relié de parchemin souple des Archives Municipales de Bordeaux (AMB), sous la cote 66S230 (anciennement sa cote était Ms213 du fond Delpit).

Description du document extraite de X. Védère. *AMB catalogue de manuscrits*. (ref. BIB D 10 30)
« Ce manuscrit est composé d'originaux et de copies de plusieurs écritures, allant de la fin du XVI^e au début du XVII^e siècle. C'est un recueil des papiers de Geoffroy de Malvyn. Voir la notice que lui a consacrée M. Paul Courteault dans son *Geoffroy de Malvyn* (Paris, Champion, 1907, p. III).
[...] 369 feuillets papier. 265X195 manquent 113 à 166, 207 mutilés. Reliure parchemin souple, traces de lanières de peau, titre manuscrit au dos. »

Informations extraites de : Paul Courteault. *Geoffroy de Malvyn...* Paris : Champion, 1907.
Geoffroy de Malvyn (1545-1617) était un humaniste et juriste bordelais. Après sa mort, un de ses descendants réunit ses papiers au cours du XVII^e dans ce qui constitue maintenant l'ouvrage étudié. Une lecture complète du livre de Courteault apporterait peut-être des informations complémentaires.

Quelques réflexions rapides

Ce manuscrit est très probablement rédigé antérieurement au traité d'escrime¹ de François Dancie, sieur du Verdier, publié quant à lui en 1623 à Tulle. L'organisation est comparable avec une séparation en deux parties, la première consacrée à l'épée et au poignard, la seconde à l'épée seule. Néanmoins, le manuscrit de Malvyn est bien plus court ; il ne dispose pas des définitions d'une partie du vocabulaire comme c'est le cas du traité imprimé. De surcroît, le livre possède de nombreuses dédicaces où certains auteurs commentent le contenu de l'oeuvre ; on peut imaginer que François Dancie ait délivré plusieurs documents manuscrits à diverses personnalités du sud-ouest de la France et ait collecté les dédicaces lui ayant été retournées. Le manuscrit de Malvyn serait alors une des ébauches distribuées à cet effet. Ce point nécessiterait une étude plus approfondie.

Geoffroy de Malvyn décède en 1617, il est donc plus que probable que si ce manuscrit a bien appartenu à ses papiers, il a dû le recevoir au plus tard l'année de son décès apportant ainsi une borne temporelle pour sa rédaction.

La découverte d'éléments biographiques sur François Dancie, sieur du Verdier, permettraient sûrement d'affiner cette datation.

Règles suivies par la transcription :

[...] : développement d'une contraction

<.> : texte peu lisible non sûr

~~abe~~ : mot barré dans le texte, les corrections faites sur une lettre d'un mot n'ont pas été restituées

Les lettres *i* et *u* ayant valeurs de consonne ont été transcrites respectivement par *j* et *v*.

Les mots agglutinés ont été séparés, avec ajout éventuel d'apostrophe (ex: lennemy -> l'ennemy)

L'accentuation a été conservée, à l'exception des accents aigus sur les finales des verbes à l'infinif (ex: *a parér* transcrit par *a parer*)

1 François Dancie. *L'espée de combat ou l'usage de la tire des armes*. Tulle : François Alvitre, 1623.

<http://ardamhe.free.fr/biblio/dancie/index.html>

<p>Discours des armes et methode pour bien tirer de l'espée et poignard par le sieur Dancie</p>	<p>f. 6 Table des matières</p>
<p>Discours des armes et methode pour bien tirer de l'espée et poignard</p> <p>Venant en p[rése]nce devant l'ennemy il faut desmarcher du pied gauche l'espée avancée et croisant de la partie droicte a la gauche pour couvrir tout le corps. Et le poignard arriere et en s'ajustant avancer le pied droict et ramener le poignard dev[an]t et se mettre en garde, en mesure et devant son ennemy faisant neaulmoing les pas lentz pour avoir le juge[men]t plus rassiz pour arrester l'ennemy en caz qu'il te veuille surprendre en tes desmarches et actions.</p> <p>Et lorsq[ue] tu auras gagné cest advantage sur ton e[nn]emy d'estre en mesure dev[an]t luy et arresté sur tes pieds d'un pas commun le corps plié et appuyé sur la jambe gauche affin que la jambe droicte soict libre d'avancer lorsque les yeux luy commendent tu feras un pas extraordin[aire] portant le pied et la main de toute ta force donrras a l'ennemy entre deux armes en quarte reculant le poignard en arriere affin q[ue] le corps soict en droicte ligne po[ur] par le moien de l'esquivation esviter le mesme temps de l'ennemy.</p>	<p>f. 357</p>
<p>Ayant donné ainsy a l'ennemy te retireras le corps le premier laissant ton espée sur la sienne affin de l'offencer en a la partie qu'il descouvrira comme s'il avance en desgageant son espée de dedans au dehors pour t'offencer a l'espaule droicte lors en te panchant sur le costé gauche tu pareras du poignard et luy donrras soubz son espée au costé droict et d'autant qu'il est naturel a l'homme de s'eschauffer et entrer en furie lors qu'il est blessé : l'ennemy pourroit lever l'espée et t'offencer a la teste n'estoit qu'en te retirant tu pareras de ton espée par le dehors de la sienne tenant le poing baz et la pointe haute pour avoir plus de force et mesmes luy donner occasion de vouloir saisir ton espée avec son poign[ard] ce que faisant tu demarcheras d'un pas commun en arriere et parant de ton poignard en bas l'offenceras au dessoubz du sien en te panchant sur le costé droict pour effacer la partie de ton corps que l'ennemy veut offencer</p> <p>Et au contraire l'ennemy venant a reculer apres estre offencé, aiant saysy son espée et desmarchant d'un pas extraordin[aire] tu l'offenceras a la gorge par dessus toutes ses armes en te panchant sur le costé gauche et</p>	<p>f. 357v eschauffer : mettre en colère (Nicot)</p>

<p>luy saisisant son espée de ton poignard laquelle tu ne quitteras point tant quil s'opiniatrerà a reculer ou avancer en l'offenceant tousjours en a la partie de son corps qu'il descouvrira.</p> <p>Estant remis en garde l'un et l'autre et en mesure: quest estre asses pres pour offencer l'ennemy en portant le pied et la main et desmarchant d'un pas extraordin[aire] luy fairas fainte soubz le poing du poignard lequel abbaissa[nt] l'offenceras au dessus ce qu'ayant faict et retirant et le corps et le ply du genoil pareras de ton espée sur la sienne laquelle voulant desgaiger feras les suyttes susd[ites] soict que l'ennemy avance ou recule.</p> <p>Après ceste feinte tu te remettras en mesure et t'ajusteras la pointe de ton espée entre les deux armes de ton ennemy et d'un tour de poing feindras luy donner a la teste par le dehors de son poignard qui l'obligera a parer ce que faisant l'offenceras au dessoubz au dessoubz parant tousjo[urs] en te retirant de ton espée et ramenant ton poignard en av[an]t po[ur] la secourir au lieu ou il sera besoin</p> <p>L'ennemy ten[an]t le poignard avancé ajusteras ton espée au dedans et d'un tour de poing luy feras un cercle a la pointe en portant le pied d'un pas extraordinaire l'offenceras d'un coup</p>	<p>f.358</p>
<p>de pointe a l'espaule droicte la main en quarte et te retirant pareras de l'espée sur la siene qui l'obligera a advencer sur toy ou a reculer. Ce que faisant feras les susd[ites] suytes tant dessus q[ue] dessoubz son espée ou son poignard. Et tout ainsy que ses gestes et mouvemens tant fairont naistre l'occasion que tu prendras au poil avec vistesse et jugem[en]t.</p> <p>Ton ennemy se remettant encore sur la mesme posture du poignard avancé. Comme estant naturel a un ch[ac]un de courre et retomber a ce que luy est propre te r'ajusteras derechef la pointe de ton espée au dedans de son poignard. Et portant le pied droict d'un demy pas extraordin[aire] la main en quarte po[ur] obliger l'ennemy a parer ce que faisant l'offenceras d'un coup de pointe au dessus de son poignard en faisant l'entier pas extr[ordinaire] et la main en seconde qu'est en un mot de quarte en seconde parant tousjours et ramen[an]t ton espée sur celle de l'ennemy et faisant les mesmes suytes ou retraictes q[ue] dessus pour jouer au plus seur.</p> <p>A cette mesme posture du poignard advencé et logé que tu sois entre deux armes en garde tierce feindras luy donner entre deux armes en la mesme posture et alant a la parade de son poign[ard] et portant le pied et la main l'offenceras d'un coup de seconde</p>	<p>f.358v</p> <p>seur : sûr</p>

<p>au dessus de son d[it] poignard et te retirant d'une grande vistesse pareras de ton espée car il faut qu'elle responde de la deffence du corps tout aut[an]t de fois qu'elle est avancée.</p>	
<p>Le mesme coup se peut executer sur la mesme posture du poignard advencé par l<e> dessus la pointe et par dehors y faisant un temps du haut en baz ee que faisant en seconde qui l'obligera a parer ce que faisant d'un pas extraordin[aire] et tornant la main en quarte l'offenceras a l'espaule droicte ne mettant jamais en oubly la parade de l'espée qui te sert de tenir bridé ton ennemy qui est un furieux animal lors qu'il est blessé.</p> <p>Si l'ennemy advence l'espée et te forme une posture d'une tierce ouverte faisant jeu au dessus de son poign[ard] te mettant en mesure devant luy: luy croiseras de ton espée la sienne d'une demy seconde pour l'obliger a reculer ou advencer ce qu'il ne peut sans desgaiger son espée de dedans la tienne au dehors lors s'il recule l'offenceras d'un coup de seconde en portant le pied gauche en avant et le poign[ard] p[our] saisir l'espée de l'ennemy que tu trouveras au dessoubz de la tienne: et si en desgaigeant il tire au dessus de ton espée te pancheras en baz sur le costé gauche et parant du poign[ard] l'offenceras au dessoubz de son espée la main en seconde et l'ennemy s'opigniattrant a t'offencer te couvriras de ton espée et de ton poignard et l'offenceras a la partie la plus proche par la conduite de l'esquivation du corps partie tres necessaire a cest exercice.</p> <p>Contre la mesme posture logeras ton espée au dehors du poign[ard] de l'ennemy et faisant un demy pas faindras luy donner a l'oeil gauche en seconde qui l'obligera a parer et parant descouvrira</p>	<p>f.359</p>
<p>le cousté gauche que tu offenceras en portant le pied et la main en quart<e> d'un coup de pointe.</p> <p>Après ce coup donné logeras ton espée droict a l'oeil gauche de l'ennemy et au dehors de son poign[ard] estant en lad[ite] posture de l'espée advencée et portant a demy le pied et la main faindras luy donner au dessoubz dun coup de quarte et courant a la parade l'offenceras a l'espaule droicte d'un coup d'un coup de seconde.</p> <p>Et si au contraire l'ennemy a l'espée avancée et fait jeu au dehors t'adjusteras contre la sienne et portant le pied et la main a demy feindras luy donner a l'oeil droict et alant a la parade avec son espée luy donrras d'un coup de quarte au desoubz de son espée en saysissant de ton poign[ard] l'espée de l'ennemy par le dedans ou le temps q[ue] tu luy auras fait l'acheminera et s'avançant sur toy pour t'offencer au dessoubz de ton poign[ard] et parant du sien sur ton espée en te reculant d'un</p>	<p>f.359v</p>

<p>pas en arriere fermeras de ton poign[ard] en baz et offenceras l'ennemy d'un coup de seconde sur le sien faisant tousjo[urs] les parades a quoy ton ennemy t'obligera soit de l'espée ou du poignard.</p> <p>Sur la mesme posture tornant le poing et portant l'espée du dehors au dedans de celle de l'ennemy faisant un sercle</p>	
<p>à la pointe du poign[ard] de l'ennemy l'offenceras a l'espaule droicte portant le pied d'un pas extraordin[aire] et la main en quarte sayssis[ant] toutes fois avec ton poignard l'espée de l'ennemy par le dedans en te panchant un peu sur le costé droict et te retirant pareras de l'espée pour obliger l'ennemy a suyvre ou reculer.</p> <p>Te remettant en garde attaqueras l'espée de l'ennemy par le dehors tenant ton poign[ard] ferme le corps un peu penché sur le costé gauche pour l'obliger a te tirer soubz ton espée du costé droict ce que faisant et para[nt] du poign[ard] l'offenceras dessus le sien en seconde ou dessoubz en quarte selon l'action de ton ennemy qui t'acheminera a la partie la plus proche laquelle il te descouvrira par le mouvem[ent] de son poignard voulant saysir ton espée.</p> <p>Attaqua[nt] l'espée de l'ennemy par le dedans avec la tienne pour l'obliger a changer au dehors lors pareras de la tienne et portant le pied et la main l'offenceras d'un coup de quarte au dessoubz de son poignard et te reculant s'il advence pareras de l'espée et l'assisteras du poign[ard] ou il sera necess[aire].</p> <p>Contre la mesme espée advencée faindras la saysir du poign[ard]</p>	<p>f. 360</p>
<p>qu'est paré faintement pour obliger l'ennemy a changer dessus ou dessoubz ce que faisant selon le faux paré que tu luy fairas redoubleras ton paré et portant le pied et la main l'offenceras du costé droict d'un coup de quarte.</p> <p>Continuant l'ennemy la mesme posture de l'espée advencée l'attaqueras par le dedans (ferme). Et venant a changer au dehors entrant du pied gauche luy saisiras son espée avec la tienne pour la bailler a ton poignard. Laquelle ten[ant] l'ofenceras a l'espaule droicte et tant qu'il reculera l'offenceras au dessus et au dessoubz de son poignard ten[ant] tousjo[urs] tu tien l'espée de l'ennemy.</p> <p>Et si tu presses l'ennemy en telle façon qu'il se mette en garde sur le pied gauche le poignard fort advencé te faisant jeu au dedans des armes luy tireras un coup en quarte entre deux armes le layssa[nt] parer ton</p>	<p>f. 360v</p>

<p>espée po[ur] l'obliger en parant a passer sur toy par le dehors d'icelle ce que faisant et te penchant sur le costé gauche en parant de ton poignard l'offenceras d'un coup de seconde au dessoubz de son espée. Ce coup est proprem[ent] appellé un appel coup fort assuré contre ceste posture.</p>	<p>Déf. appel</p>
<p>Le mesme appel se faict contre la d[ite] posture lors que l'ennemy faict jeu au dessus de son poignard sus lequel fairas l'appel en seconde et se deband= ant a parer et tirer te pancheras sur le costé gauche et parant du poign[ard] l'offenceras d'un coup de quarte au dessoubz de toutes ses armes et après te retireras en parant de ton espée la sienne ce qui se peut avant q[ue] l'ennemy offencé aye reprins son juge[ment] que le coup qu'on luy donne a temps luy a temps luy a osté.</p> <p>Contre la mesme posture du pied gauche q[ue] nous appellons la retraicte des ignorens t'adjusteras en mesure au dehors de son poignard, la pointe de ton espée droict a son poing et en garde de tierce serrée et puis portant le pied d'un pas extraordin[aire] et aussant la pointe de l'espée par dessus la pointe de son poign[ard] l'offenceras a la teste ou a la gorge d'un coup de quarte qu'est porté la main de tierce en quarte. Te retirant pareras de ton espée comme dessus de peur des faciles profeties.</p> <p>Continuant l'ennemy a se camper en la mesme posture du pied gauche faindras en portant le pied et la main en quarte luy donner entre deux armes</p>	<p>f. 361</p>
<p>droict a la teste qui l'obligera a parer du poign[ard]. Ce que faisant l'offencera au dessoubz d'icelluy d'un coup de seconde en retirant le poignard fort arriere et te retirant pareras en quinte de ton espée jusques acé que tu sois hors de mesure et lors te remettras en garde pour attandre et arrester le dessaing de ton ennemy.</p> <p>Si l'ennemy se bande a vouloir passer sus toy voulant saisir ton espée par le dehors avec son poign[ard] et t'offencer de la sienne au dessus du tien d'un coup de seconde, te pancheras jusques a toucher a terre du genouil gauche et portant la main en tierce et fort en dehors l'offenceras au dessoubz de son poignard en parant du tien par le dedans de son espée. Et s'il advence apres avoir receu luy bailleras la jambe gauche et la porteras a terre po[ur] esviter sa furie qui bien souvent faict perdre l'escrime.</p> <p>Au contraire l'ennemy passant sur toy po[ur] t'offencer</p>	<p>f. 361v</p>

<p>d'un coup de quarte soubz le poignard en saisissant du sien ton espée au dedans caveras et l'offenceras d'un coup soubz son poign[ard] en parant en baz du tien et te penchant sur le costé droict po[ur] esviter la partie qu'il veut offencer.</p>	
<p>Te tyrant l'ennemy entre deux armes pareras de ton poignard et portant le pied et la main l'offenceras d'un coup de seconde a l'espaule droicte. S'il recule desmarchant du pied gauche luy ten[ant] tousjo[urs] son espée de ton poign[ard] l'offenceras par dessus la pointe du sien d'un coup de seconde et reculant davantaige et parant l'offenceras au dessoubz d'un coup de quarte. Le mesme s'observe contre l'ennemy quand il advence.</p> <p>Et si l'ennemy te faict fainte dedans et te tire sur le poign[ard] par[ant] du tien et portant le pied et la main l'offenceras d'un coup de quarte a l'espaule droicte engageant tousjo[urs] son espée avec la tienne en luy donnant tant de coups que tu pourras d'auta[nt] q'un arbre ne tombe pas d'un coup de coignée.</p> <p>La mesme riposte se faict quand l'ennemy tire de dehors au dessoubz du poignard et le mesmes suyttes parades et saysias tant de l'espée que du poign[ard].</p> <p>Pour l'execution de tout le jeu cy dessus depeint sont necessaires trois choses. Un grand jugement pour se mettre en mesure ; un grand courage pour entreprendre chasq[ue]</p>	<p>f. 362</p>
<p>coup en temps et lieu ; et une grande vistesse en desmarchant pour l'executer. Le jugement sert a disposer le corps au lieu ou il faut qu'on se mette et de quel costé on doit ajuster la pointe de son espée. Pour de la avec courage et vistesse executer le coup qu'on juge le plus aisé sur l'ennemy et a la partie la plus proche et la plus descouverte de son corps sens autre discours que la resolu[tion] de donner puis= qu'ons est en mesure. Le jugement sert a aller a l'atacque de l'espée de l'ennemy et aux contregardes. Comme quand l'ennemy porte son espée haute ou basse, reculée ou advencée porter la tienne au dedans ou au dehors de celle de l'ennemy pour le constraindre a reculer ou advencer. Et lors prendre les temps qui te sont cy dessus depeintz et l'offencer au lieu ou son action te conduira. Sert aussy quand l'ennemy porte le poignard advencé affin de le taster par quelque mouvement de ton espée pour le sonder s'il en pare ou non. S'il en pare luy fairas telz des coups dedans, dessus, dessoubz qui te sont decriptz et le plus propre pour toy. Et si au contraire il tire luy fairas des temps au tour de la pointe du poignard et luy tireras a l'espaule droicte ou fairas des appels, bref ce q[ue] la praticque te mettra la</p>	<p>f. 362v</p>

<p>plustost au devant. A dieu garde la veüve.</p>	
<p>Discours du tiré de l'espée seule</p> <p>Lors que tu viendras en presence devant ton ennemy en desmarchant pour l'offencer fairas des pas communs ou extraordinaires selon q[ue] seras esloigné de luy en portant tousjours l'espée advencée po[ur] luy donner la deffence du corps, et la main gauche pres de la teste. Et entré en mesure q[ue] tu sois appuyeras tout le corps sur la jambe gauche, affin de rendre la partie droicte disposée et libre d'advencer lors q[ue] l'action de l'ennemy t'en fera naistre le temps lequel il faut prendre avec toute sorte de vistesse et a mesme instant qu'il remuera le pied. Ce que faisant no[us] tenons pour regle infalible qu'on donne a l'ennemy ou on l'aresté banissant toute sorte de crainte lors q[ue] tu te desbanderas pour tirer a ton ennemy.</p> <p>Estant en mesure et aport d'espée croiseras celle de l'ennemy scavoir s'il couvre le dedans de son corps par le dehors ; et s'il couvre le dehors par le dedans, qui s'appelle</p>	<p>f. 363</p>
<p>proprement aller a la contregarde et se couvrant le dehors porteras lantement ton espée sur la sienne et au dedans pour l'obliger a changer et tirer. Ce que faisant porteras le pied droict d'un pas extraordinaire et suivant la ligne droicte de ton espée que tu auras formé en attacquant celle de l'ennemy l'offenceras d'un coup de seconde a l'espaule droicte tournant le poing en dehors et te penchant du coste gauche ta main gauche estandue en arriere basse le long de la cuisse et ferme po[ur] balancer et contrepeser l'action de ton corps. [Et] luy servir comme dëele (?) et soustient.</p> <p>L'ennemy continuant la mesme posture luy fairas la mesme contregarde [et] te voulant forcer l'espée par le dehors et passer prendras le temps qu'il desmarchera en te penchant jusques a terre du costé gauche l'offenceras au dessoubz de son espée d'un coup de tierce.</p> <p>Si picqué de ce coup il retire le pied et la main</p>	<p>f. 363v</p>
<p>et te veult offencer du tranchant sur la partie droicte de la teste, fermeras de ton espée contre la sienne en te relevant, et l'ennemy desgageant du dehors au dedans l'offenceras d'un coup de quarte a l'espaule droicte et te retirant pareras de ton espée et assugettiras celle de l'ennemy</p>	<p>f. 364</p>

<p>pour t'empescher d'estre offensé ou po[ur] l'offencer si besoin est en te retirant ou advençant.</p> <p>Contre la mesme posture faindras donner soubz le poing de l'espée de ton ennemy pour l'obliger a aller a la parade ce que faisant et desmarchant du pied gauche l'offenceras par le dehors d'un coup de seconde [et] tout incontina[nt] retirant ton espée de son corps luy saysiras avec la main gauche la garde de la siene pour l'offencer et en estre maistre a ton aise.</p> <p>Et d'autant qu'il est commun a l'ignorant de s'opignastrer en son habitude se remettant ton ennemy en la mesme posture luy fairas la</p>	
<p>mesme contregarde luy croiseras de ton espée la siene par le dedans et le serrant po[ur] le contraindre de reculer ou changer. Et s'il recule sans changer aprocheras le pied gauche du droict pour estre plus disposé a offencer ton ennemy et lors battant de ton espée la siene et portant le pied et la main l'offenceras a l'espaule droicte et parant en redoublant l'offenceras tousjours jusques a le f[aire] rendre.</p> <p>Au contraire l'ennemy se mettant en posture devant toy son espée luy croisant son cors de la partie droicte a la gauche lors ajusteras ton espée au dehors de la siene pour le contraindre a caver de dehors au dedans ce que faisant l'offenceras d'un coup de quarte a l'espaule droicte.</p> <p>Continuant l'ennemy la mesme posture faindras luy donner a la teste par le dehors de son espée qui l'obligera a parer ce que faisant l'offenceras en seconde au desoubz la siene en te penchant du costé gauche, ou bien en quarte en voltant le corps a demy po[ur] esviter le contre temps.</p>	f. 364v
<p>R'ajustant son espée par le dehors de celle de l'ennemy en cava[nt] par le dedans faindras luy do[nn]er a la teste en quarte qui l'obligera a parer ce q[ue] faisant tourneras le poing en seconde et te penchant du costé gauche l'offenceras a l'espaule droicte.</p> <p>Si de furie l'ennemy vient a passer sur toy en batta[nt] ton espée par le dehors prenant le temps qu'il remuera le pied et voltant le corps caveras au dessoubz de son espée et l'offenceras d'un coup</p>	f. 365

<p>de quarte</p> <p>Remis en garde q[ue] tu sois et l'ennemy venant a faindre te donner soubz le poing de l'espée pour t'obliger a parer et t'offencer par le dehors a l'espaule droicte lors en desmarchant et te penchant sur le costé gauche l'offenceras en seconde a l'espaule droicte prenant pourtant le premier temps q[ue] l'ennemy remuera le pied et te retira[nt] pareras de l'espée.</p>	
<p>Le mesme temps faut prendre contre l'ennemy faisant fainte dehors pour t'offencer au dedans luy tirant en quarte et voltant a demy le cors du costé de ton espée [et] apres avoir donné te retireras et pareras de l'espée seure garde du corps.</p> <p>Si l'ennemy te romp la mesure lors q[ue] tu luy atacqueras l'espée par le dedans et cave en dehors, aprochant le pied gauche du droit et rataquant son espée au dehors il ne manquera de caver en dedans. Ce que faisa[nt] portant le pied et la main l'offenceras d'un coup de quarte voltant le cors a demy pour esviter le mesme temps.</p> <p>Le mesme temps se peut prendre quant tu attacqueras l'espée de l'ennemy par le dehors</p>	<p>f. 365v</p>
<p>et que rompant la mesure il te fera les mesmes actions sauf qu'il faut donner en seconde et se pencher du costé gauche et te retirant parer de l'espée.</p> <p>Estant en mesure devant ton ennemy ton espée ajustée au dehors de la sienne t'ouvriras en reculant le corps sur le ply du genouil gauche et portant ton espée au dedans de celle de l'ennemy pour l'obliger a prendre le temps sur toy ce que faisant, te penchant du costé gauche voire jusques a donner du genouil a terre offenceras l'ennemy d'un coup de seconde que nous appellons le passe dessoubz.</p> <p>Ayant fait a l'ennemy ce passé dessoubz l'espée a cause du mesme temps s'engage jusques aux gardes dans son cors qui fait que</p>	<p>f. 366</p> <p>Déf. passe-dessous</p>
<p>bien souvent ons est constraint ly laisser et la quittant de la main et s'aprochant de</p>	<p>f. 366v</p>

<p>l'ennemy le prendre a travers le cors, et luy baillant la jambe le porter par terre. D'autant que si on la vouloit retirer il faudroit necessairement retirer le cors qui seroit l'exposer a la furie et mercy de l'ennemy qui ayant la siene libre pourroit t'offencer avant que la tienne fut desgaigée.</p> <p>Si ton ennemy de furie bat de son espée la tienne et entrant du pied gauche te saysit au collé et ne vo[us] estans donnés l'un ny l'autre a cause de l'action rude comme cella peut arriver ; garde toy de reculer mays au contraire t'apochant de luy et changeant l'espée de la main droicte a la gauche l'offenceras d'un coup de pointe a la partie de son</p>	<p>Contre un engagement au corps-à-corps</p>
<p>corps qui te sera le plus aisé tenant pourtant ton espée par le milieu de la lame pour t'estre plus aisée a la main gauche qui d'elle mesme n'est guere a droicte et si tu cognois ton temps de luy pouvoir bailler la jambe fay le et le poussant de la main droicte porte le par terre et tout incontinant reprendras ton espée de la main droicte pour t'en servir si besoin est.</p> <p>Si atacquant l'espée par le dehors l'ennemy te tire au dedans pareras de la tiene et entrant du pied gauche et faisant escourre ton espée jusques contre la garde de celle de l'ennemy la luy plieras soubz le bras gauche et d'un effort la luy arracheras de la main en reculant le corps en arriere et tena[nt]</p>	<p>f. 367</p>
<p>tousjours la pointe de ton espée droicte au vissage de l'ennemy pour l'empescher qu'il ne puis se jeter sur toy affin d'esviter une confusion qui arrive bien souvent aux plus adroictz lors qu'ilz sont aux mains.</p> <p>Toutes sortes d'arts veulent quand no[us] les avons aprinses d'excellens maistres estre praticquées souvent mesmes ceste cy a laquelle il faut tenir le corps disposé par exercice pour agir en ava[nt] ou arriere avec toute sorte de vistesse, de courage et de jugement lors qu'il en est besoing et qu'il faut qu'on prenne le temps sur le</p>	<p>f. 367v</p>

<p>moindre mouvement q[ue] l'ennemy fasse en mesure sans aulcunement marchander de peur que l'ennemy qui a la rayson et des armes comme nous pour aller au</p>	
<p>contraire de tout ce que no[us] voulons faire ne prenne advantage de plus grande resolution sur nous. Toutes ceste cognoissance depend d'avoir esté bien monstre et d'avoir praticqué souvent ceste science avec des gens qui l'entendent peu ou prou. Car de scavoir une chose et ne la praticquer pas, c'est un thresor caché qui se rouille aussy le corps s'engourdist et s'alandist lors qu'il manque d'exercice. Mais l'un et l'autre rend les hommes maistres.</p>	<p>f. 368 alentir : affaiblir (Nicot)</p>